



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce

Question écrite n° 17122

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) d'instaurer dix mesures immédiates pour un développement harmonieux du commerce. Ainsi, dans le fascicule intitulé « Propositions pour le commerce », la CCIP propose, par exemple, de faciliter par des mesures spécifiques l'accès des PME à la commande publique. Il lui demande quelles suites il compte donner à ces propositions.

Texte de la réponse

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris propose pour l'essentiel deux mesures spécifiques dont elle estime qu'elles favoriseraient l'accès des PME à la commande publique. Il s'agit d'une part de l'élimination des offres anormalement basses, d'autre part de l'amélioration du paiement direct des sous-traitants. Le sujet de l'ouverture des marchés publics aux PME est au centre de la réflexion gouvernementale et a notamment déjà fait l'objet d'une communication du ministre en charge des PME, dans le cadre des trente-sept mesures en leur faveur présentées en décembre 1997. Les représentants des PME seront invités à s'exprimer prochainement dans le cadre de l'étude en cours pour améliorer l'accès des artisans et des petites et moyennes entreprises à la commande publique.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17122

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3947

Réponse publiée le : 5 octobre 1998, page 5414